

# UEMOA

## APPUI À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UNION EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE

### PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE



## NIGER

### PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

*Version préliminaire  
(mai 2002)*



PREPARE AVEC LA COLLABORATION DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

# REPUBLIQUE DU NIGER

## PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### TABLE DES MATIERES

#### INTRODUCTION

- I. **Le contexte de la sécurité alimentaire: éléments de diagnostic**
  - Généralités
  - Notions de sécurité alimentaire
  - Données générales sur les productions vivrières de base
  - Demande alimentaire et besoins nutritionnels
  - Disponibilités alimentaires
  - Stabilité des approvisionnements, stockage et échanges
  - Insécurité alimentaire et pauvreté
  - Éléments de diagnostic et perspectives
  
- II. **Actions en cours en matière de sécurité alimentaire**
  - Stratégie du Gouvernement
  - Objectifs et performances récentes
  - Le Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)
  - Pauvreté rurale et sécurité alimentaire des ménages
  - Politique de promotion de la production agricole
  - Perspectives pour le commerce des produits agricoles
  - Rôle des principaux acteurs
  - Principaux défis et contraintes
  
- III. **Rappel sur la politique régionale et le rôle de l'UEMOA**
  - Progrès institutionnels récents
  - La PAU et la sécurité alimentaire
  
- IV. **Propositions pour le renforcement de la sécurité alimentaire dans un cadre régional**
  - Développement de la production des denrées de base
  - Programmes transversaux concernant une partie ou l'ensemble des pays de l'UEMOA
  - Évaluation du coût des interventions
  
- V. **Suites à donner**

#### ANNEXES

1. Principales caractéristiques de l'agriculture du Niger
2. Bilans céréaliers
3. Productions annuelles moyennes pour les principales denrées
4. Contraintes et objectifs de la politique de sécurité alimentaire
5. Matrice des implications institutionnelles
6. Cadre et propositions d'interventions

## INTRODUCTION

La Commission de l'UEMOA, avec le concours de la FAO, a entrepris de préparer un Programme d'investissement pour la sécurité alimentaire de la région à présenter, entre autres, au financement de l'Union européenne dans le cadre de la Programmation indicative régionale du 9<sup>ème</sup> FED et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le cadre des négociations du G8.

Pour ce faire, et poursuivant l'approche qui a été mise en œuvre pour définir et valider la Politique agricole de l'Union (PAU), l'UEMOA a associé les principaux acteurs nationaux à cet exercice. Ainsi, elle a demandé au ROPPA et avec le soutien de la FAO, d'organiser dans chacun des Etats membres un atelier national réunissant principalement les organisations paysannes à la base et les services gouvernementaux.

L'objectif de cette concertation entre les acteurs nationaux de la sécurité alimentaire consistait à élaborer des propositions d'actions, tant aux niveaux national que régional, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire dans le pays et au sein de l'UEMOA.

Se fondant sur les documents élaborés par le pays en vue du prochain Sommet mondial de l'alimentation, cinq ans après, les organisations paysannes et les services gouvernementaux, avec l'appui d'un consultant national, ont passé en revue l'état de la sécurité alimentaire au niveau national.

Le présent rapport, qui rend compte de cette concertation, identifie les potentiels disponibles, les contraintes à leur mise en valeur, les politiques et stratégies appliquées par les autorités gouvernementales en vue d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau du pays. Sur la base de ce diagnostic, le rapport dans la perspective de la création du marché unique sous-régional, évalue les avantages comparatifs du pays pour contribuer à la sécurité alimentaire dans l'espace sous-régional.

Sous cet angle, le rapport indique les propositions nationales d'actions pour le renforcement de la sécurité alimentaire dans un cadre régional. Celles-ci sont des lignes directrices, qui tout en valorisant le potentiel national, contribuent à la réalisation des objectifs de la PAU, notamment, l'amélioration de la productivité des exploitations familiales et un meilleur fonctionnement des marchés des produits agricoles.

Ces propositions nationales ont ensuite été discutées entre les organisations paysannes nationales membres du ROPPA, le Département du développement rural et de l'environnement de l'UEMOA et la FAO, à l'occasion d'un atelier régional, tenu à Ouagadougou, du 18 au 19 avril 2002. Ces échanges ont ainsi permis d'élaborer les propositions d'actions transversales intéressant deux ou plusieurs pays et donc susceptibles d'être prises en compte dans le Programme régional de sécurité alimentaire.

En vue de rendre ces propositions opérationnelles et d'achever ce processus de concertation entre les acteurs nationaux, il conviendra d'abord de partager le contenu du présent rapport et notamment les propositions retenues dans le chapitre IV avec les organisations paysannes à la base, qui sont les principaux acteurs en matière de sécurité alimentaire.

Ensuite, et avec l'appui d'un consultant national, les organisations paysannes et les services gouvernementaux devront, sur la base des propositions validées, préciser davantage le contenu technique, les coûts et les modalités de financement.

## **I. Le contexte de la sécurité alimentaire; éléments de diagnostic**

### **Généralités**

La République du Niger est un pays enclavé qui couvre une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> dont la majeure partie (environ deux tiers) se trouve en zone désertique; seule une faible partie du territoire (12%) se trouve en zones sahélienne et soudanienne avec des pluviométries supérieures à 250 mm par an. La population est estimée 9,976 millions d'habitants<sup>1</sup> en 2000, avec un taux de croissance annuelle élevée de 3,3 %. La densité moyenne est très faible (8 hab/km<sup>2</sup>), les trois quarts de la population vivant dans la partie méridionale sur environ 25 % du territoire, où la densité dépasse 40 hab/km<sup>2</sup>. L'urbanisation est encore peu développée avec 84 % de la population vivant en zone rurale.

Le Niger figure parmi les pays les plus pauvres de la planète, avec un PIB<sup>2</sup> par habitant évalué à 174 \$EU en 1999. Selon son indice de développement humain, élaboré par le PNUD, le pays est classé dans les cinq derniers pays du monde. L'économie repose avant tout sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage qui représentent 36 % du PIB et fournissent 84 % de l'emploi de la population active. L'économie a connu trois grandes périodes; de 1960 à 1975 l'économie est dominée par le secteur agricole qui représente jusqu'à 60 % du PIB, elle est très vulnérable car fortement dépendante des aléas climatiques et le taux de monétarisation reste très faible (5 à 6 %); de 1975 à 1982, c'est le « boom » de l'uranium, qui engendre une forte augmentation des dépenses publiques en même temps que des déficits, et le secteur agricole connaît des transformations modestes, marquées notamment par le développement des productions de niébé et de l'oignon; enfin à partir de 1982, après la chute des cours de l'uranium, le Niger s'est engagé dans une politique d'ajustements structurels visant notamment une adaptation des services de l'Etat à la libéralisation profonde de l'Economie et le désengagement des secteurs commercial et industriel afin de promouvoir l'économie de marché, une réduction des déficits, et une certaine démocratisation; en 1994 la dévaluation du FCFA a contribué à atténuer les déficits mais l'économie manque de secteur moteur et la dégradation des finances publiques s'est poursuivie. C'est ainsi que la situation économique actuelle n'est pas particulièrement dynamique, la croissance au cours des dernières années étant de l'ordre de 3 à 4% l'an, soit à peine supérieure à l'accroissement démographique.

L'économie du Niger est avant tout caractérisée par une grande pauvreté et une faible diversification qui engendrent l'insécurité alimentaire; la croissance est insuffisante et trop irrégulière pour entraîner des améliorations sensibles des conditions de vie; l'équilibre des finances publiques et les investissements dépendent fortement de l'aide extérieure.

### **Notions de sécurité alimentaire**

Selon la FAO la sécurité alimentaire se définit comme l'accès de tous à une alimentation suffisante et équilibrée. Dans cette acceptation on considère que la sécurité alimentaire comporte quatre volets indissociables: la disponibilité, la stabilité des approvisionnements, l'accessibilité et la qualité nutritionnelle de l'alimentation.

---

<sup>1</sup> DSCN, Annuaire statistique 2000.

<sup>2</sup> DSCN, comptes nationaux, juillet 2001.

La sécurité alimentaire représente un problème majeur pour le Gouvernement du Niger, qui a connu au cours des vingt-cinq dernières années, et notamment en 1973/1974 et en 1984/1985 des périodes de sécheresse qui ont eu des conséquences économiques et sociales dramatiques. Globalement l'insécurité revêt plusieurs formes : d'abord d'une façon saisonnière, avec des périodes de soudure dont l'ampleur dépend des années et des régions, et qui touche principalement les populations rurales; et aussi d'une manière chronique pour certains groupes souffrant de pauvreté et étant dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins élémentaires. Environ 66 % de la population vit au dessous du seuil de pauvreté et 33 % au dessous du seuil de pauvreté extrême; cette pauvreté source d'insécurité alimentaire tend à s'aggraver à cause de la croissance démographique, de l'urbanisation, de l'insuffisance de la couverture sanitaire et de la prévention, voire de la surexploitation de certaines ressources agricoles.

Sans préjuger des programmes qui seront mis en œuvre, on considère généralement que les problèmes globaux (aux niveaux national et régional notamment) relèvent de la maîtrise de la production et du marché (échanges intérieurs et extérieurs), et que les problèmes de sécurité alimentaire au niveau des ménages relèvent de la réduction de la pauvreté (accès à la terre, redistribution des revenus, développement local...).

### **Données générales sur les productions vivrières de base**

Les activités dominantes sont la production de céréales (mil, sorgho, riz, maïs) pour la consommation intérieure, le niébé, l'oignon et dans une moindre mesure l'arachide pour l'exportation; l'élevage a par ailleurs une grande importance tant pour l'exportation que pour l'alimentation locale. L'agriculture nigérienne est essentiellement pluviale, peu sécurisée et peu productive, et ses potentialités varient fortement du sud au nord, les départements du sud (Dosso, Maradi, Zinder) étant généralement excédentaires et ceux du nord et est (Agadès et Diffa) déficitaires; les départements de Tahoua et de Tillabéry ne sont pas capables de subvenir aux besoins urbains.

La quasi-totalité des terres cultivées, environ 10 millions d'hectares, sont occupées par des cultures pluviales, principalement mil, sorgho et niébé. Malgré de grands efforts au cours des années passées, les superficies bénéficiant d'une irrigation sont estimées à 85 000 hectares, soit moins de 1 % du total et un taux d'exploitation de 32,5% des superficies irrigables (270 000 ha).

L'élevage compte un important troupeau bovin (2 millions de têtes) mais sa productivité est faible ainsi que son taux d'exploitation (7.65% à 18% selon l'année et l'espèce); il est basé largement sur la mobilité des troupeaux en fonction des ressources en eau et en pâturage, la transhumance pouvant d'ailleurs conduire les troupeaux dans les pays voisins du sud (Nigeria et Bénin); le secteur est l'une des premières ressources d'exportation (vers les pays du sud, et notamment les pays de l'UEMOA comme le Bénin et le Togo); la pêche bien que marginalisée contribue à l'équilibre alimentaire et aux revenus des régions riveraines du fleuve. Les productions halieutiques sont de 3 500 à 4 000 tonnes depuis les années 90, la production piscicole est de l'ordre de 20 000 tonnes.

Le tableau en annexe 3 indique les productions annuelles moyennes pour les principales denrées contribuant directement à la sécurité alimentaire.

## **Demande alimentaire et besoins nutritionnels**

La demande alimentaire se caractérise par (i) une augmentation annuelle rapide, liée à une croissance démographique élevée, estimée à 3,3%; (ii) l'importance des céréales qui représentent environ 71% des calories consommées (75% pour les populations pauvres), les trois quarts étant fournis par les céréales traditionnelles, le mil et le sorgho, environ 10% par le riz et le blé et le reste par des céréales d'importance secondaire; (iii) des disponibilités caloriques moyennes qui ont légèrement diminué depuis 1980 et qui couvrent à peine les besoins; et (iv) des disparités importantes entre les années, les régions et les groupes de population, ce qui explique les taux de malnutrition élevés.

La production agricole assure une certaine autosuffisance globale pour le mil et le sorgho, mais il faut noter i) la grande variabilité selon les années et les régions; ii) les décalages entre l'offre et la demande, les conditions du marché ne permettant pas toujours le transport et/ou le report (stockage) des excédents; et iii) l'existence de groupes particulièrement vulnérables (paysans sans terre, femmes et jeunes en zone aride,...).

A côté d'une insuffisance globale en ressources énergétiques (2 310 kcal/hab/jour pour les populations pauvres, 2 700 Kcal<sup>1</sup> par habitant par jour en moyenne nationale), 2 430 kcal et 55 g de protéines en milieu urbain, plus élevée en milieu rural (3 047 kcal et 65 g de protéines), souvent inférieur à la norme de 60 g en raison car inégalement répartie selon les résultats des campagnes production; ces constats masquent de grandes disparités et donc des situations particulièrement alarmantes.

Le problème de la qualité de l'alimentation est fondamental en raison des modèles de consommation. Les légumineuses, légumes et fruits, contribuent pour 5,6% à la ration alimentaire, avec une consommation moyenne respective de 8.5 kg, 3.95 kg et 2.62 kg par an et par personne.

Les produits d'origine animale sont consommés dans des proportions de 2% à 8 % dont les principaux sont les viandes, poissons, laitages et les œufs avec respectivement 13,3 kg, 0,5 kg, 7,8 kg et 3 kg par personne et par an.

L'insécurité alimentaire au niveau de la situation nutritionnelle de la population est chronique et structurelle avec la prévalence de la malnutrition protéino-énergétique (MPE) qui s'est accrue de 32% en 1992 à 41% en 1998<sup>2</sup>. Le taux d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq (5) ans est passé de 36% en 1992 à 50% en 1998 (43% en moyenne sur la période 1990 – 1997). Les carences en vitamines sont plus répandues atteignant plus de 80% pour la vitamine A. Les conséquences sont une situation sanitaire précaire avec un taux de mortalité infantile très élevé de 123‰ et un taux de mortalité infanto-juvénile de 274‰.

---

<sup>1</sup> Profil de pauvreté Ministère du plan

<sup>2</sup> DSCN EDSN 98

## **Disponibilités alimentaires**

Malgré une réduction progressive de l'autosuffisance alimentaire depuis le début des années 70, la majeure partie des disponibilités céréalières continue à provenir de la production locale, le déficit étant comblé par les importations. L'analyse des tendances depuis les années 70 montre: (i) des variations inter-annuelles importantes de la production locale (de 1,8 à 2,5 millions de tonnes entre 1991 et 1996); (ii) une croissance annuelle de la production insuffisante pour couvrir l'augmentation des besoins; (iii) des importations représentant environ 10% de la production en année normale et atteignant 40% en année déficitaire (déficit moyen de 290 000 tonnes de 1991 à 1996); (iv) des importations même en années excédentaires, s'expliquant par le fait que la demande en blé, riz et en produit laitiers est supérieure à la capacité actuelle de production du pays; et (v) des apports en aide alimentaire importants et très variables, allant de 10 000 tonnes à 220 000 tonnes de céréales par an entre 1978 et 1995.

En ce qui concerne les céréales la FAO établit des bilans annuels précis, présentés en annexe. On peut en tirer succinctement les enseignements suivants

- la production totale de céréales a varié de 1.7 million de tonnes (1997/1998) à 3.15 millions de tonnes (2001/2002), soit une très large variabilité de l'offre nationale; celle-ci est en moyenne de 22 % d'une année sur l'autre, ce qui a de lourdes conséquences sur la sécurité alimentaire;
- les importations (principalement riz et secondairement maïs et blé) varient aussi, mais une moindre mesure; elles indiquent une légère tendance à la hausse, nécessaire pour combler les déficits (notamment pour le riz dont les importations moyennes sont passées de moins de 50 000 tonnes sur la période 1991/1995 à plus de 100 000 tonnes sur la période 1996/2001);
- la consommation par habitant aurait légèrement augmenté, à cause surtout d'un accroissement de la demande pour le riz et le maïs.

La production de viande est abondante et le niveau de consommation n'est limité que par la faiblesse du pouvoir d'achat dans de larges couches de la population.

## **Stabilité des approvisionnements, stockage et échanges**

La variation inter-annuelle de production est élevée, même si en moyenne elle ne serait que de l'ordre de 22 %; à cela s'ajoutent des disparités importantes entre les régions régulièrement déficitaires (nord et est) et les régions excédentaires (sud). Cette situation rend difficile la régularité des approvisionnements dans l'espace et dans le temps. Les transporteurs du secteur privé assurent leur rôle en fonction des conditions du marché, et en fonction de l'état du réseau de routes et pistes. La régulation trans-frontalière (riz du Mali, maïs du Bénin par exemple) pourrait sans doute se développer. Les stocks détenus individuellement sont complétés par les banques de céréales villageoises établies dans plusieurs régions; mais les capacités de stockage saisonniers sont probablement insuffisantes, de même que la mise en place d'un stock de sécurité qui n'est constitué qu'au niveau de 37 % dans sa composante physique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce stock est géré par l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN) dont le mandat a été notoirement réduit par la fin de son monopole.

## **Insécurité alimentaire et pauvreté**

Le Niger est un des pays les plus pauvres du monde avec un revenu par habitant estimé à 174 \$EU. Les enquêtes montrent que 63% des nigériens vivent en dessous du seuil de pauvreté et 33% en dessous du seuil de pauvreté extrême, avec une incidence de la pauvreté plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La faiblesse des revenus est la cause principale de la malnutrition chronique et saisonnière observée. Les principaux groupes à risques sont les producteurs traditionnels dont les terres sont peu productives, les éleveurs qui ont trop peu de bétail pour en tirer un revenu suffisant, les femmes chefs d'exploitation agricole qui n'ont pas suffisamment de main-d'oeuvre pour cultiver, les individus ayant des besoins alimentaires élevés (femmes enceintes ou allaitant et enfants).

## **Éléments de diagnostic et perspectives**

Le Niger se caractérise par des déficits chroniques dans l'apport énergétique moyen en même temps que dans l'apport protéinique, et donc par une insécurité alimentaire structurelle. Cette situation est due: i) à une agriculture soumise aux aléas climatiques, peu sécurisée et peu productive; et ii) à une faiblesse des revenus qui interdit de combler les déficits par des importations suffisantes pour tous. Les difficultés engendrées par l'immensité du territoire et les distances entre centres de consommation compliquent encore davantage les problèmes de régulation des approvisionnements. On peut résumer comme suit les principales voies pour une amélioration durable de la situation.

- *augmenter durablement les productions vivrières et réduire la dépendance aux importations. C'est une nécessité dans la mesure: i) où des potentialités existent, particulièrement dans le développement de l'irrigation; et ii) où les ressources du pays ne permettent pas un développement qui serait basé sur des importations massives de denrées de base. Les priorités sont représentées par les céréales locales (mil, sorgho et riz);*
- *faciliter les transports (régulation spatiale) et les reports dans le temps (stockage) de façon à fluidifier les marchés, à diminuer les coûts d'accès et à favoriser l'accessibilité du plus grand nombre. C'est aussi une conséquence des constats précédents; il existe une certaine complémentarité entre le sud, moins sujet à l'aléa climatique et donc plus propice à une intensification des cultures céréalières, et le nord qui restera un pourvoyeur de produits carnés; un meilleur fonctionnement des marchés, notamment grâce à des infrastructures adéquates, représente un progrès nécessaire mais certainement pas suffisant;*
- *mettre en place des politiques spécifiques visant les groupes vulnérables. Les différents groupes concernés relèvent davantage de la lutte contre la pauvreté; les réformes foncières, la redistribution des revenus en faveur des plus défavorisés, les projets fortement ciblés,... sont autant de possibilités à mettre en oeuvre de façon à corriger progressivement les situations chroniques de malnutrition et de sous-nutrition;*

- *développer une politique régionale en matière de sécurité alimentaire*, notamment dans le cadre des accords de l'UEMOA. La solidarité exprimée dans le cadre des accords de l'UEMOA, et notamment dans la PAU, représente une voie majeure pour promouvoir des projets multilatéraux susceptibles de mobiliser des ressources nouvelles et pour améliorer au moindre coût certains approvisionnements.

## **II. Actions en cours dans le domaine de la sécurité alimentaire**

### **Stratégie du Gouvernement**

En 1992 furent adoptés les «Principes directeurs d'une politique de développement rural », comportant notamment: i) la promotion d'une gestion intégrée des terroirs et des ressources naturelles; ii) l'organisation du monde rural avec une plus grande participation des populations et la modification du rôle de l'Etat; iii) la recherche de la sécurité alimentaire qui diffère du concept d'autosuffisance qui avait prévalu jusque là; iv) l'intensification et la diversification de la production agricole en identifiant et en développant les filières porteuses en fonction des avantages comparatifs; et v) la recherche de mécanismes adaptés pour le financement des activités du monde rural. En dépit de la pertinence de ces axes stratégiques, leur mise en œuvre a été entravée par l'instabilité ayant prévalu jusqu'en 1999.

La stratégie de croissance agricole durable adoptée par décret n°99-531 du 21 décembre 1999 a pour base les Principes directeurs pour une politique de développement rural pour le Niger de 1992, reconduit les cinq axes stratégiques et propose l'élaboration des programmes majeurs prioritaires et les mesures d'accompagnement nécessaires à leur mise en œuvre. Des quatre programmes majeurs prévus seul le programme de gestion des ressources naturelles (PGRN) a pu être mis en œuvre avec le concours de la Banque Mondiale.

La Stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire (SOSA) adoptée par Décret N° 2000-281/PRN/PM du 04 août 2000, oriente les mesures en matière de sécurité alimentaire suivant deux axes d'intervention, tout en respectant les dimensions de sécurité alimentaire définies dans le document de stratégie de croissance agricole durable:

- l'amélioration durable de la sécurité alimentaire en concentrant les efforts sur le développement du secteur agro-pastoral et alimentaire;
- la prévention et l'atténuation des crises alimentaires suivant un dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires défini d'un commun accord entre l'Etat et les donateurs en 1998 basé sur la commission mixte de concertation Etat-Donateurs (CMC) organe de gestion des instruments du dispositif.

Dans la pratique, le volet prévention et atténuation des crises alimentaires fut privilégié et conduit de manière satisfaisante avec l'appui des bailleurs de fonds en particulier l'Union européenne. Le dispositif mis en place est fonctionnel et performant. Les banques céréalières constituent un instrument capital de stock de sécurité rapproché, et aussi un outil de régulation de marchés ruraux et d'épargne rurale. La priorité donnée aux cultures irriguées dans la politique nationale est l'une des orientations pertinentes tirées de cette expérience.

L'amélioration durable de la sécurité alimentaire a manqué de financement pour la grande partie des actions programmées, la stratégie n'ayant pas prévu de mécanismes de coordination et de suivi-évaluation au même titre que le volet prévention des crises. De même la coordination pour la cohérence entre les actions d'atténuation des effets des crises alimentaires et la durabilité de la sécurité alimentaire a fait défaut.

Depuis 1997 l'adoption du Programme de relance économique (PRE), du Programme d'ajustement sectoriel agricole (PASA) et du Programme cadre de lutte contre la pauvreté (PCLP) notamment ont repris les axes ci-dessus en mettant davantage l'accent sur le rôle assigné au secteur rural dans l'assainissement et le relance de l'économie. La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont définies comme les priorités du Gouvernement.

Les objectifs prioritaires définis dans la déclaration de politique générale du gouvernement sont les suivants :

- assurer la sécurité alimentaire des populations;
- améliorer le niveau de vie des populations par la lutte contre la pauvreté;
- créer les conditions favorables à l'organisation du monde rural et des tissus d'intermédiations et de financement.

Les grandes orientations se résument ainsi: i) augmenter et stabiliser la production grâce à l'intensification des cultures pluviales dans les zones les plus productives; ii) améliorer et développer les cultures irriguées; iii) diversifier les spéculations en fonctions des conditions agro-climatiques; iv) substituer des productions locales aux importations; v) améliorer la productivité de l'élevage; vi) promouvoir et valoriser les produits forestiers alimentaires; et vii) promouvoir et restaurer les milieux aquatiques.

### **Objectifs et performances récentes**

Si les choix sont clairs la mise en œuvre de programmes concrets n'a pas toujours suivi. Les objectifs sont ceux d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de maintenir un niveau raisonnable d'autosuffisance. Depuis la dévaluation de 1994 la situation s'est graduellement améliorée; la production de mil/sorgho est passée d'une moyenne de 2,15 millions de tonnes sur la période 1991/1995 à 2,45 millions de tonnes sur la période 1996/2001; de même la production de niébé, commercialisée en grande partie vers le Nigeria aurait augmenté de 50 % au cours de la dernière décennie; enfin les exportations de viande (bovins et ovins) se serait sensiblement accrue. On peut aussi souligner que les aménagements hydro-agricoles, malgré leur coût élevé, se sont développés d'environ 1000 hectares par an, ce qui reste bien en deçà des objectifs; c'est une des raisons pour lesquelles la stratégie s'appuie davantage aujourd'hui sur le développement de l'irrigation privée.

De nombreux programmes et projets dans le domaine de la sécurité alimentaire sont appuyés par les bailleurs de fonds traditionnels; on peut citer entre autres

- le Projet «promotion de l'utilisation des intrants par les organisations des producteurs»;
- le Programme de développement rural dans l'Ader Doutchi – Maggia;
- le Programme cadre de lutte contre la pauvreté (PCLCP);
- le Projet de gestion des ressources naturelles;
- le Projet pilote de promotion de l'irrigation privée;

- le Projet de promotion des exportations agro-pastorales;
- le Programme spécial national FIDA –Niger;
- le Projet d'appui au développement rural du Département de Dosso (PADER);
- le Programme d'appui à la sécurité alimentaire par la petite irrigation (ASAPI);
- le Programme «Initiatives de sécurité alimentaire au Niger » (ISAN).

D'une manière générale, le Niger dispose d'un potentiel de partenariat assez riche, la coordination et la capitalisation des efforts restent insuffisantes. L'option programme préconisée par le gouvernement est sans aucun doute la solution idoine. Le Programme national global de sécurité alimentaire (PNGSA) en préparation avec l'appui technique de la FAO offre cette opportunité dans le domaine de la sécurité alimentaire, pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de développement rural, composante de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

### **Le Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)**

Dans sa conception le PSSA (phase I) met l'accent sur les deux premiers volets de la sécurité alimentaire, disponibilité et stabilité. Dans ses modalités opérationnelles, il privilégie l'approche participative, la capitalisation des expériences et la mobilisation des ressources locales. Les objectifs assignés au PSSA sont l'accroissement des productions et l'amélioration des revenus grâce à la promotion de technologies, et le développement d'un cadre macro-économique, institutionnel et politique visant la promotion de la production agricole, la transformation, la commercialisation et l'accessibilité aux aliments au moyen de l'augmentation des investissements publics et privés, dans le but d'accroître les revenus ruraux.

Au Niger, le PSSA est devenu opérationnel en juillet 1995 dans sa phase pilote, grâce à un financement de la FAO et sur trois sites (Say, Madarounfa et Matameye). Depuis 1999 six des huit régions du pays sont concernées. Les productions cibles sont le mil, le sorgho, le niébé, le riz irrigué et les cultures maraîchères.

Le PSSA a bénéficié de nombreux concours financiers; en plus d'une participation directe de la FAO, le financement des opérations a été ou est assuré par des contributions du PNUD, du Canada, du Japon, et plus récemment la Libye et la Banque islamique de développement se sont engagées dans le processus. Enfin une coopération sud/sud avec le Maroc est en cours de mise en place, avec l'appui financier de la Suisse et de Monaco.

### **Pauvreté rurale et sécurité alimentaire des ménages**

Le problème d'accès aux denrées alimentaires au Niger est avant tout dû à l'insuffisance du pouvoir d'achat de la population. La stratégie nationale vise à favoriser la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus notamment grâce au développement d'activités de transformation des produits agricoles. La stratégie inclut le maintien d'un stock national de sécurité (80 000 tonnes) avec un renforcement et une amélioration des conditions de stockage dans les zones chroniquement déficitaires, le développement du stockage villageois et la

mise en place de banques céréalières, l'appui aux réseaux locaux de distribution de produits alimentaires et aux échanges inter-coopératifs; la mise en place d'un système léger d'identification et de suivi des zones à problèmes alimentaires et nutritionnels; et l'amélioration du ciblage de l'aide alimentaire vers les groupes vulnérables.

### **Politique de promotion de la production agricole**

Pour atteindre ses objectifs, le Gouvernement envisage:

- (a) de soutenir les services de recherche et de vulgarisation pour la mise au point et la diffusion de technologies visant à améliorer l'agriculture traditionnelle de manière durable;
- (b) d'exploiter le potentiel en terres irrigables en encourageant le secteur privé et les associations paysannes à développer la petite irrigation sur les terrasses du fleuve Niger et dans les vallées sèches où la nappe phréatique est proche et peut être exploitée grâce à des forages manuels;
- (c) de promouvoir les spéculations non traditionnelles pour l'exportation;
- (d) de développer et d'intensifier l'élevage en contrôlant les épidémies et en améliorant les systèmes de production; et
- (e) d'encourager les activités des associations paysannes et du secteur privé pour la fourniture d'intrants, de crédit, et la commercialisation des productions.

Il y a lieu aussi d'attacher une attention toute particulière au devenir des structures familiales d'exploitation agricole, base essentielle de la production pour les denrées vivrières; il s'agit en effet de veiller à leur viabilité dans le long terme, et par conséquent mettre en œuvre les mécanismes de capitalisation, au plan foncier comme à celui des équipements, de façon à ce que les exploitations familiales deviennent des unités de production viables.

### **Perspectives pour le commerce des produits agricoles**

Le Niger vise à diminuer les importations de céréales, en particulier de riz, en augmentant la production locale et en encourageant la consommation des céréales produites localement. Les produits agricoles les plus importants pour l'exportation sont ceux dérivant de l'élevage et de la culture du niébé, des oignons et des haricots verts. L'augmentation rapide des revenus liés à ces spéculations à la suite de la dévaluation semble indiquer de bonnes perspectives commerciales pour ces produits dans les pays voisins, spécialement au Nigeria. L'augmentation des ressources d'exportation des produits de l'élevage (bétail sur pied, viande, cuir et peaux) et du niébé sont très encourageantes. Il faut noter que les échanges extérieurs du Niger sont davantage orientés vers le Nigeria que vers les pays de l'UEMOA.

### **Rôle des principaux acteurs**

Au cours de la dernière décennie l'Etat s'est désengagé de la plupart des structures liées au secteur marchand; cependant c'est encore au niveau central que sont élaborés et approuvés les programmes et projets de développement sensés répondre aux préoccupations des populations rurales. Il faut reconnaître que les organisations de producteurs ont pris peu à peu de l'importance;

intervenant d'abord dans les principales filières de production (oignon, élevage, pisciculture,...), elles sont progressivement apparues comme des acteurs incontournables dans la gestion de terroirs, la gestion forestière, l'aménagement pastoral,...

Aujourd'hui si leur structuration aux niveaux régional et national est encore insuffisante, leur implication dans les prises de décision est de plus en plus fréquente; elles deviennent des partenaires des ONG et de certains bailleurs de fonds, elles négocient des financements et gèrent des projets. Les organisations paysannes sont représentées au niveau du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

### **Principaux défis et contraintes**

Les principaux défis pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire sont d'assurer une croissance des productions de base suffisante pour face à l'augmentation des besoins de consommation, et d'améliorer l'accès aux aliments de base à tous les groupes vulnérables. On peut mettre l'accent sur les points suivants:

- Le défi de la productivité impose des choix clairs: i) le potentiel d'irrigation doit être davantage mis en valeur de façon à augmenter et à sécuriser la production; l'irrigation a un poids stratégique pour assurer un meilleur approvisionnement en riz et en légumes, pour améliorer la balance commerciale, pour assurer des revenus à certaines catégories de paysans sans terre<sup>1</sup>,...; ii) une certaine priorisation pourrait être renforcée pour les investissements dans les régions où les risques sont moindres; et parallèlement iii) une meilleure régulation des flux intérieurs, transport et stockage, entre les régions excédentaires et les régions régulièrement déficitaires.
- Le défi d'une gestion protectrice des ressources (sols, eaux, couvert végétal,...) dans les zones sahéniennes peu fertiles et très fragiles. Les défrichements anarchiques dans les savanes boisées et les forêts, les feux de brousse, les coupes abusives de bois et la divagation des animaux constituent également des contraintes qui limitent la production alimentaire. De même, la pression liée à la recherche de moyens de subsistance oblige les paysans à cultiver de façon intensive les terres marginales année après année et ces pratiques culturelles, suscitées par la pauvreté, transforment à la longue les sols antérieurement productifs en terres arides et favorisent la désertification.
- L'intégration dans l'espace UEMOA enfin doit constituer un avantage pour améliorer les conditions de la sécurité alimentaire, notamment en favorisant la reconnaissance des avantages comparatifs, en facilitant les échanges intra-régionaux, en rationalisant les investissements productifs,... et à plus long terme en contribuant à la lutte contre la pauvreté, en réalité principal défi du pays et de la Politique agricole de l'Union.

---

<sup>1</sup> L'aménagement de périmètres irrigués ou de bas-fonds peuvent être l'occasion, dans une certaine mesure, d'une redistribution des terres.

Les difficultés et contraintes rencontrées, résumées en annexe, peuvent être regroupées en cinq catégories:

- *Contraintes macro-économiques*; les performances économiques globales limitent fortement les ressources disponibles pour effectuer des investissements productifs ou même maintenir les structures existantes, et pour assurer les importations nécessaires à l'équilibre ressources/emplois.
- *Contraintes physiques*; les principales contraintes physiques à l'amélioration de la sécurité alimentaire proviennent de la variabilité pluviométrique, de la pauvreté des sols et de la dégradation des terres, ainsi que de l'état des pistes rurales qui entraîne des coûts de transport élevés.
- *Contraintes liées aux ressources humaines*; à côté des contraintes représentées par la forte croissance démographique, on peut souligner le faible développement humain reflété par des taux de scolarisation et d'alphabétisation très bas, un manque de qualification de la main-d'oeuvre et un accès réduit à des services de base tels que la santé et l'eau potable; la faible capacité de travail suite à des problèmes de santé-nutrition; la non-optimisation du travail des femmes, qui jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire; et la faiblesse dans la formation des organisations rurales et paysannes.
- *Contraintes d'accès au crédit et aux intrants*. Depuis la suspension des activités de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, les possibilités de crédit sont limitées aux zones d'activité de certains projets et la majorité des agriculteurs n'ont donc pas accès au crédit formel. En ce qui concerne les engrais, dont une grande partie provient du Nigeria et il y a fréquemment des difficultés dans la régularité des importations et dans la qualité des produits.
- *Contraintes institutionnelles*. Les contraintes d'ordre institutionnel proviennent d'une centralisation excessive des services publics, d'un manque d'autonomie, de pouvoir de décision et de moyens au niveau local et régional; d'une recherche insuffisamment orientée vers la sécurité alimentaire; du manque d'impact de la vulgarisation qui n'a pas réussi à encourager l'adoption suffisante de nouvelles technologies pour augmenter les productions agricoles et protéger la fertilité des sols; du manque de sécurité sur la propriété foncière; et de l'insuffisance de soutien au secteur privé et aux organisations de producteurs.

### III. Rappel sur la politique régionale et le rôle de l'UEMOA

#### Progrès institutionnels récents

Le Niger est membre de l'UEMOA et adhère aux différents accords conclus avec les autres pays membres. Les points saillants de cette politique d'intégration régionale peuvent se résumer comme suit:

- **La libre circulation des produits alimentaires** à l'intérieur de l'Union est maintenant effective; elle impose une analyse du disponible alimentaire au niveau régional. Il est clair qu'on ne peut plus se borner à établir des bilans par pays dans la mesure où les produits vivriers circulent librement au sein de l'UEMOA. De plus, la maîtrise des importations alimentaires, qui est stratégique pour l'équilibre alimentaire, n'est plus du ressort des différents pays, mais elle est régie par l'UEMOA depuis la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC). La constitution du marché unique impose donc de reconsidérer au niveau régional toute la problématique de la sécurité alimentaire.
- **Les accords commerciaux internationaux** feront prochainement l'objet de négociations (relance des accords de l'OMC, accords de libre échange avec l'Union européenne suite à l'accord de Cotonou, intégration régionale ouest-africaine dans le cadre de la CEDEAO. L'enjeu de ces négociations, pour l'UEMOA, n'est pas seulement l'ouverture ou la protection des marchés, mais aussi la signature d'accords commerciaux favorables à la sécurité alimentaire des populations.
- **La politique agricole de l'UEMOA.** En date du 19 décembre 2001, la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'UEMOA, a adopté une politique agricole de l'Union (PAU), par l'Acte additionnel n° 03/2001. L'UEMOA et les pays membres disposent donc maintenant d'un cadre de référence permettant d'orienter et d'harmoniser leurs interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Ces trois faits majeurs imposent une cohérence régionale aux actions qui peuvent être menées par les différents pays dans le domaine de la sécurité alimentaire. Chacun s'est engagé à suivre les orientations définies dans la PAU et doit donc reconsidérer, dans ce nouveau cadre, sa politique de sécurité alimentaire. Dans son article 3, l'Acte additionnel de l'UEMOA, donne comme premier objectif de la PAU la sécurité alimentaire.<sup>1</sup>

Ces objectifs dessinent les grandes perspectives à terme, qui constituent les bases de la *coalition* des pays de l'UEMOA. Des objectifs spécifiques ont été aussi définis en tant que

---

<sup>1</sup> « La Politique Agricole de l'Union a pour objectif de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté en permettant i) de *réaliser la sécurité alimentaire*, en réduisant la dépendance alimentaire de l'Union, en améliorant le fonctionnement des marchés des produits agricoles; et ii) d'améliorer *les conditions de vie des producteurs, en développant l'économie rurale et en revalorisant le revenu et le statut social des agriculteurs.* ».

moyens pour parvenir aux objectifs globaux de la Politique agricole. Ils ont de ce fait des contenus nécessairement plus évolutifs et chaque pays a une autonomie de choix dans leurs modalités concrètes d'application.

### **La PAU et la sécurité alimentaire**

La politique agricole de l'UEMOA répond à trois défis majeurs de l'Agriculture dans la région : i) nourrir la population dans un contexte de forte croissance et d'urbanisation; ii) accroître de façon durable la production agricole; et iii) réduire la pauvreté en milieu rural. L'objectif global visé est de «contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté en milieu rural ».

Les objectifs généraux de cette politique sont de:

- réaliser la sécurité alimentaire en développant des complémentarités au niveau régional, en créant la valeur ajoutée régionale, et en assurant aux productions locales disposant d'un avantage comparatif un niveau adéquat de protection vis-à-vis des produits extérieurs;
- accroître la productivité et la production de l'agriculture sur des modes durables à travers l'intensification sur la base de l'amélioration de tous les services offerts aux producteurs (recherche, intrants crédit, appui-conseils et formation) et la maîtrise des conditions de production réduisant les risques naturels (aléas climatiques, ennemis des cultures). Le développement de l'irrigation en est une des orientations fondamentales, et l'amélioration du fonctionnement des marchés indispensable pour limiter les risques économiques pesant sur les activités agricoles.
- améliorer les conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale, par la revalorisation du revenu des agriculteurs à travers le renforcement des capacités d'organisation face aux marchés (stockage, transformation, commercialisation).

La stratégie de la Politique agricole de l'Union (PAU) pour la sécurité alimentaire vise trois objectifs spécifiques :

- Réduire la dépendance alimentaire en limitant le recours aux importations pour donner la priorité aux produits vivriers locaux afin de reconquérir le marché vivrier, et réduire le poids des importations sur la croissance.
- Améliorer le fonctionnement des marchés des produits agricoles par le développement des infrastructures commerciales locales (magasins, marchés), l'harmonisation au niveau régional des normes de mise en marché, la réduction des obstacles non tarifaires des échanges, et la diffusion de l'information commerciale sur les produits vivriers.

- Assurer des prix raisonnables aux consommateurs par la réduction des coûts de production, de stockage, transformation et transport, et par le jeu de la concurrence et augmenter ainsi la rentabilité économique des filières vivrières en tenant compte des avantages comparatifs des différents pays et filières.

Pour atteindre ces objectifs globaux de la PAU, il a été défini trois axes stratégiques d'intervention qui orienteront les actions de la Commission, et la sécurité alimentaire est concernée par chacun de ces axes stratégiques.

- **Axe I : Adaptation des filières agricoles et amélioration de l'environnement du système productif.** Cet axe est un des pivots de la PAU et de son organisation concrète sur le terrain. Il vise la mise en place au niveau régional d'un processus de concertation entre les différents acteurs institutionnels et privés, pour adapter les filières agricoles au nouveau contexte et assurer leur développement. Les nouvelles potentialités offertes par le marché régional devraient être exploitées et capitalisées, les complémentarités agricoles entre les pays de l'Union valorisées, l'adaptation ou la reconversion de certaines filières à la nouvelle situation de concurrence appuyée. L'approche filière est préconisée en liaison avec l'amélioration de l'environnement de la production : crédit, foncier, recherche, structuration du monde rural, prenant de façon globale les problèmes transversaux de l'agriculture. Pour la sécurité alimentaire les filières prioritaires sont les filières vivrières.
- **Axe II : Construction du marché agricole unique et gestion des biens communs régionaux.** Cet axe oriente vers l'élargissement du marché intérieur par la promotion des échanges agricoles au sein de l'Union, la protection des avantages des consommateurs et producteurs, et la diversification des productions. Il s'agit de réduire les entraves aux échanges et élargir la gamme des produits agricoles et des intrants homologués. Par son pouvoir de décision, l'UEMOA dispose ici d'un avantage comparatif clair.
- **Axe III : Insertion dans le marché sous-régional et mondial.** Il s'agit dans le domaine agricole de permettre à l'UEMOA de pouvoir efficacement représenter l'ensemble des Etats membres, et constituer une force de négociation pour la défense de leurs intérêts et ceux de leurs populations, dans le cadre des grandes négociations multilatérales de l'OMC, avec l'UE et au sein de la CEDEAO, qui vont s'intensifier durant la décennie, et dans les autres forums internationaux. Les enjeux à ce niveau sont à l'évidence importants. Il s'agit notamment de l'insertion progressive de leurs économies dans le marché mondial, sur la base de débouchés à l'exportation mieux sécurisés et de la limitation de la dépendance alimentaire des Etats de l'Union.

Ces trois axes d'intervention de l'UEMOA concernent donc directement la sécurité alimentaire. L'axe I en mettant en place un processus de concertation des acteurs dont l'un sera centré sur les filières vivrières, l'axe II en améliorant la commercialisation des produits vivriers et l'axe III en limitant, dans les négociations commerciales, la dépendance alimentaire de l'UEMOA.

#### **IV. Propositions pour le renforcement de la sécurité alimentaire dans un cadre régional**

Pour la facilité de l'exposé on classera les propositions et suggestions en fonction de deux clés de répartition, d'une part la dimension nationale ou régionale du programme, d'autre part la nature de l'objectif (développement de la production ou interventions transversales concernant l'amont ou l'aval du processus de production). Les critères de sélection des programmes et projets pour être pris en considération dans le cadre d'un appui à l'UEMOA pourraient être:

- la participation des Organisations de producteurs, au niveau de la conception comme à celui de la prise en charge du financement et de la gestion du projet;
- l'impact mesurable en termes de contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau du pays et/ou de l'espace UEMOA;
- l'envergure nationale<sup>1</sup>, et prioritairement l'intéressement et/ou l'engagement d'au moins deux pays membres dans la mise en oeuvre d'un programme ou projet, qu'il s'agisse d'intervention transversale ou de développement de la production au niveau d'une filière particulière.

#### **Développement de la production des denrées de base**

Dans ce domaine les Etats ont leur propre politique et des programmes déjà en cours, et il ne sera pas toujours aisé de faire prévaloir la dimension régionale dans l'harmonisation des investissements et la préférence aux avantages comparatifs. Il y a cependant des domaines où une approche multilatérale apparaît comme fortement souhaitable; on peut envisager les grandes interventions suivantes

- ***Programme de petits aménagements hydro-agricoles.*** Il s'agit de valoriser un potentiel existant et en même temps de sécuriser des productions (riz et légumes notamment), de faciliter dans une certaine mesure l'accès à la terre de familles qui en sont dépourvues<sup>2</sup>, et de développer la production de denrées aujourd'hui importées. Ces aménagements peuvent correspondre à des périmètres dans la vallée du fleuve Niger (coopération possible avec les pays voisins comme le Niger et le Mali), ou des bas-fonds. Des études existent, et il s'agirait d'accélérer les programmes déjà existants; il serait particulièrement judicieux de bénéficier des expériences acquises dans les autres pays (Bénin, Burkina Faso notamment) dans le domaine de la conception des aménagements et dans celui de la mise en valeur et de l'organisation des producteurs.

---

<sup>1</sup> Par opposition à des projets trop ponctuels, moins tributaires d'une approche régionale dans le cadre de l'UEMOA.

<sup>2</sup> L'aménagement de bas-fonds peut être l'occasion de réformes foncières locales permettant une certaine redistribution des terres.

Les principales composantes seraient: i) études techniques; ii) aménagement proprement dit de 500 à 800 hectares par an; iii) formation et appui à l'organisation des bénéficiaires; iv) réformes foncières avec si possible redistribution de terres, notamment en faveur des femmes; v) promotion du crédit pour l'équipement (moyen terme) et pour les coûts de campagne (court terme).

Un programme national pourrait être préparé rapidement. A raison d'un coût unitaire de 2,0 à 2,5 millions de FCFA/hectare selon les situations, un programme réaliste d'aménagement d'environ 3 000 hectares à l'horizon 2007 représenterait un coût total de l'ordre de 6,750 milliards de FCFA, soit 10,2 millions d'Euros.

- ***Etablissement d'un réseau local et régional de capacités de stockage.*** Il est apparu très important de doter le pays, et plus particulièrement les régions structurellement déficitaires en denrées de base (céréales et légumineuses), d'un dispositif de stockage performant au niveau local (village) comme au niveau régional (département par exemple); il s'agit, en coopération étroite avec les organisations de producteurs et avec les commerçants, de compléter les capacités existantes et d'améliorer les conditions de gestion de ces infrastructures. Les capacités de stockage seraient de deux types: d'une part, au niveau des villages ou de groupes de villages, pour assurer d'abord le stockage d'éventuels excédents locaux, mais surtout pour accueillir des transferts des régions excédentaires ou de l'importation destinés à régulariser les approvisionnements inter-saisonniers en dehors de crises graves; et d'autre part au niveau des départements (par exemple), des capacités liées à la gestion de stocks de sécurité, basés sur les analyses de plus en plus fines des prévisions de récolte (CILSS, FAO).

Le coût d'un tel programme qui concerne assez globalement les installations de stockage à financer autour de quelque 500 villages ou groupes de village (5 millions de FCFA/unité) et celles à installer au niveau d'une dizaine de départements (20 millions de FCFA/unité) a été estimé de manière préliminaire à 2,7 milliards de FCFA.

- ***Renforcement du Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) dans tout le pays.*** Le PSSA au Niger concerne notamment l'horticulture, le riz et le petit élevage; les résultats sont intéressants et la coopération marocaine devrait apporter une nouvelle dynamique, de sorte que le PSSA peut être progressivement généralisé à toutes les zones agro-écologiques du pays.

Les principales composantes sont connues: maîtrise de l'eau, intensification des productions cibles, diversification en direction des élevages à cycle court et du maraîchage, analyse systématique des contraintes à un accroissement durable de la production vivrière de base.

Un tel programme peut être chiffré et préparé rapidement. Si l'on considère que le développement d'un site coûte de 35 à 45 millions de FCFA par site<sup>1</sup>, un programme d'extension et de renforcement (phase 2) visant 3 à 4 sites supplémentaires chaque année (horizon 2007) correspondrait à un coût total de l'ordre de 800 millions de FCFA, soit environ 1,2 million d'Euros.

### **Programmes transversaux concernant une partie ou l'ensemble des pays de l'UEMOA**

Il s'agit ici de mentionner les principaux programmes identifiés et développés dans les propositions à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union (voir document principal):

- *Développement d'un réseau de transport routier dans ses axes Nord/Sud et Ouest/Est de façon à promouvoir et à fluidifier les échanges.*
- *Développement d'un dispositif de suivi et de communication des informations concernant les prix et les conditions de marché pour les grands produits de base.*
- *Développement d'un dispositif régional de normalisation et de contrôle de qualité des principales denrées alimentaires.*
- *Promotion d'un programme d'équipement des exploitations familiales à l'aide d'un dispositif de crédit bonifié.*
- *développement d'un programme de renforcement des capacités des organisations de producteurs, aux niveaux local, national et régional (espace UEMOA).*

### **Evaluation du coût des interventions**

Sur la base de la programmation annuelle des activités prévues au titre du Programme, son coût total a été évalué à 9,75 milliards de FCFA (14,8 millions d'Euros). Il se répartit comme indiqué ci-dessous par interventions et année:

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Total
	en millions de FCFA					
<b>Programmes nationaux</b>						
Programme de petits aménagements hydro-agricoles	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	6 250
Etablissement d'un réseau local et régional de capacités de stockage	540	540	540	540	540	2 700
Renforcement du Programme spécial de sécurité alimentaire dans tout le pays	160	160	160	160	160	800
<b>Programmes transversaux</b>	pm	pm	pm	pm		pm
<b>TOTAL</b>	<b>1 950</b>	<b>1 950</b>	<b>1 950</b>	<b>1 950</b>	<b>1 950</b>	<b>9 750</b>

<sup>1</sup> Un site regroupe de 8 à 10 villages pour lesquels des projets seront développés. Les coûts unitaires des projets sont évalués à 3,5 millions de FCFA/village hors petits équipements et intrants estimés à 1,4 million de FCFA.

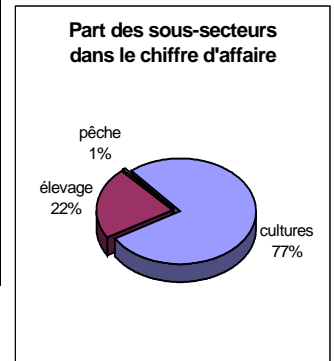
## **V. Suites à donner**

Ce document n'est qu'une version préliminaire; il doit être approfondi et validé par les organisations paysannes à la base et les autorités gouvernementales. Il s'agira principalement de compléter et de valider les propositions contenues dans le chapitre IV, en précisant le contenu technique, les coûts, les modalités de financement.

## Principales caractéristiques de l'agriculture du Niger

### Sécurité alimentaire

	UEMOA	Production et productivité du secteur agricole	UEMOA
Disponibilité en calories (cal./j/hab.) :	1966	2320	
Disponibilité en protéines (gr./j/hab.) :	54,6	59	
Importations agricoles en % des importations de marchandise :	19%	14%	VA agricole en % du PIB : 39% 34%
Importations agricoles en % du service de la dette :	177%	63%	CA culture (1000MFCFA): 382290 77%
Importations agricoles en % de la VA agricole :	15%	15%	CA élevage (1000MFCFA): 107825 16%
			CA pêche (1000MFCFA): 2 537 7%

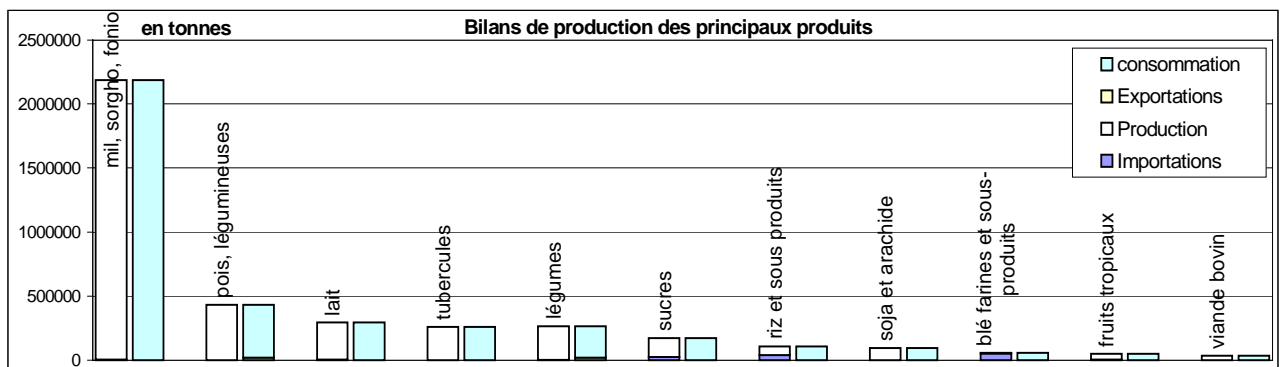
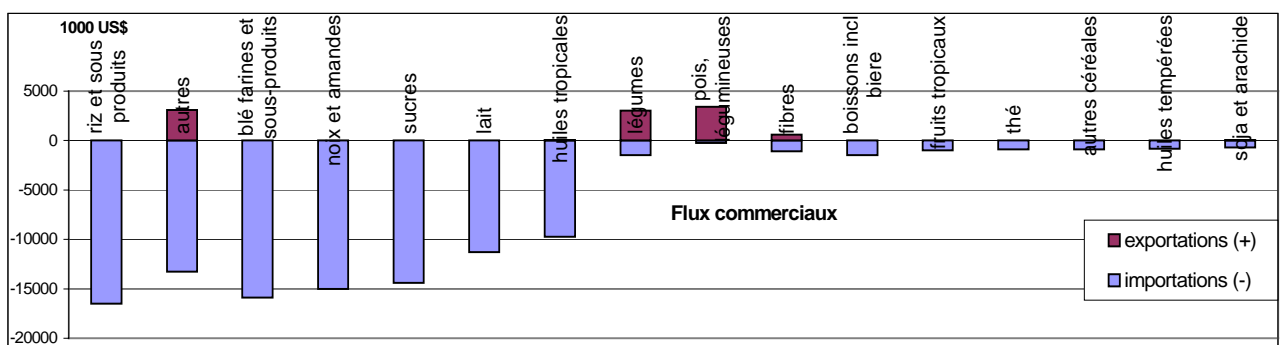
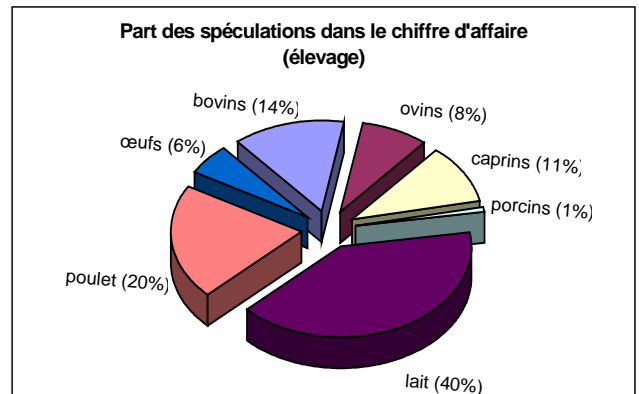
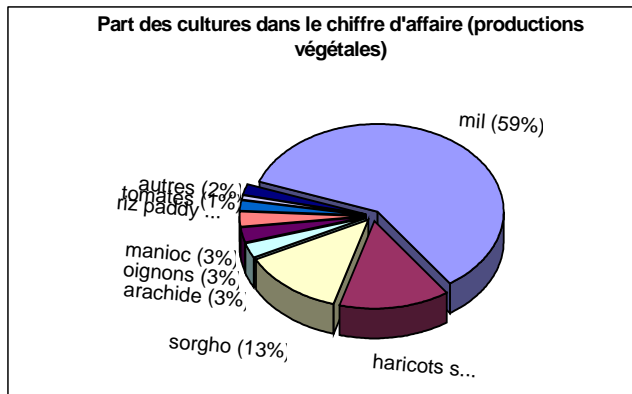


### Pauvreté en zones rurales, équilibre villes/campagnes

Population rurale en % (1990) :	84%	68%
Population rurale en % (2020) :	70%	46%
Croissance de la population rurale (1997-2020) :	29%	21%
VA agricole/habitant des zones rurales (US \$) :	88	179
VA Industrie + services/habitants des zones urbaines (US \$) :	612	831

### Intensification productivité et durabilité de l'agriculture

	UEMOA
Utilisation engrais (kg/ha) :	1 2
VA /travailleur (US \$) :	186 360
Taux annuel de déforestation en % :	- 0,7%



UEMOA - REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
 Programme régional de sécurité alimentaire  
 Annexe 2: Bilans céréaliers

Tableau 1. TOTAL DES CEREALES

NIGER Sujet : TOT. DES CEREALES Hém. : Nord ACm. :	Dernière mise à jour :					12/02/02	29/05/02
	1996.97	1997.98	1998.99	1999.00	2000.01	Prévision actuelle 2001.02	Année suiv. 2002.03
	( ..... milliers ..... )						
<b>Population</b>	9 289.0 G	9 539.0 G	9 798.0 G	10 065.0 G	10 336.9 G	10 667.7 G	11 009.1 %
	..... milliers de tonnes ..... )						
<b>APPORT TOTAL</b>	<b>2 755</b>	<b>2 537</b>	<b>3 581</b>	<b>3 838</b>	<b>3 563</b>	<b>4 097</b>	<b>3 741</b>
Disponibilité totale	2 492	1 945	3 238	3 485	2 911	3 752	3 386
Stocks d'ouverture	260	245	280	645	810	620	840
Production	2 261.0	1 721.3	2 978.9	2 860.7	2 122.1	3 159.2	2 568.4
Prod. (riz décortiqué)	2 232	1 700	2 958	2 840	2 101	3 132	2 546
(Importations J/J)	339.1	502.0	392.6	348.4	563.0	438.8	330.0
Importations	263.7	592.8	342.3	353.1	651.8	345.0	355.0
Imp. commerciales	247.7	581.4	306.7	342.4	622.3	315.0	335.0
Aide alimentaire	16.0	11.4	35.6	10.7	29.5	30.0	20.0
<b>UTILISATION TOTALE</b>	<b>2 755</b>	<b>2 537</b>	<b>3 581</b>	<b>3 838</b>	<b>3 563</b>	<b>4 097</b>	<b>3 741</b>
Utilisation totale	2 495	2 253	2 861	2 958	2 938	3 237	3 261
Alimentation humaine	2 138.9	1 988.7	2 398.4	2 522.2	2 617.1	2 755.4	2 867.8
Alimentation animale	20.0	9.0	14.0	8.0	4.0	10.0	10.0
Autres utilisations	336.6	255.8	448.2	427.4	316.5	472.0	383.3
(Exportations J/J)	14.0	7.7	51.3	71.7	28.3	20.0	20.0
Exportations	15.0	4.0	75.0	70.0	5.0	20.0	20.0
Stocks de fermeture	245.0	280.0	645.0	810.0	620.0	840.0	460.0
dont du Gouvernement	20.0	5.0	5.0	20.0	20.0	5.0	5.0
	..... kg/an ..... )						
CONS. HUMAINE PAR PERS.	230.3	208.5	244.8	250.6	253.2	258.3	260.5
CONS. ANIMALE PAR TETE	2.2	0.9	1.4	0.8	0.4	0.9	0.9

UEMOA - REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
Programme régional de sécurité alimentaire  
Annexe 2: Bilans céréaliers

Tableau 2. RIZ

NIGER Sujet : RIZ Hém. : Nord ACm. : Nov/Oct	Dernière mise à jour :										12/02/02	29/05/02	Année suiv. 2002.03
	1991.92	1992.93	1993.94	1994.95	1995.96	1996.97	1997.98	1998.99	1999.00	2000.01	2001.02	Prévision actuelle 2001.02	
Population	8 076	8 294	8 518 C	8 748	9 040	9 289	9 539	9 798 F	10 065 F	10 337 F	10 668 G	11 009 G	
	( ..... milliers ..... )												
<b>APPORT TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>116</b>	<b>114</b>	<b>90</b>	<b>121</b>	<b>144</b>	<b>256</b>	<b>291</b>	<b>278</b>	<b>275</b>	<b>299</b>	<b>261</b>	
Disponibilité totale	59	66	84	66	68	84	90	158	189	160	180	161	
Stocks d'ouverture	10	20	35	25	35	30	50	120	150	120	130	120	
Production	75.0 G	70.0 G	75.4 F	63.8 G	51.0 G	83.2 G	61.8 G	59.0 G	60.5 G	60.9 G	76.4 G	63.7 V	
Production (décortiqué)	49	46	49	41	33	54	40	38	39	40	50	41	
(Imp. / année calendaire)	45.0 P	40.0 P	27.0 P	38.5 P	56.5 P	112.8 P	149.3 P	110.7 P	102.1 P	117.4 P	109.5 P	100.0 F	
Importations	40.0 F	50.0 F	30.0 F	24.0 C	53.0 C	60.0 G	165.6 C	133.0 C	88.3 C	115.8 C	119.0 C	100.0 C	
Imp. commerciales	30.0 C	48.7 C	25.9 C	18.0 F	50.0 F	57.6 C	163.1 G	112.0 G	78.9 G	100.0 F	95.0 F	95.0 F	
Aide alimentaire	10.0 R	1.3 R	4.1 R	6.0	3.0	2.4 G	2.5 G	21.0 R	9.4 R	15.8 G	24.0 F	5.0 F	
	( ..... milliers de tonnes ..... )												
<b>UTILISATION TOTALE</b>	<b>99</b>	<b>116</b>	<b>114</b>	<b>90</b>	<b>121</b>	<b>144</b>	<b>256</b>	<b>291</b>	<b>278</b>	<b>275</b>	<b>299</b>	<b>261</b>	
Utilisation totale	79	81	89	55	91	94	136	141	158	145	179	161	
Alimentation humaine	67.8 B	72.5 B	80.4 B	47.5 B	85.2 B	84.1 B	123.4 B	130.3 B	150.4 B	138.1 B	169.5 B	153.8 B	
Alimentation animale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0 F	4.0 F	0.0	0.0	0.0	0.0	
Autres utilisations	11.0 %	8.0 %	8.6 %	8.0 %	6.0 %	10.0 %	7.4 %	7.1 %	7.3 %	7.3 %	9.2 %	7.6 %	
(Exportations JJ)	0.0 =	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Exportations	0.0 =	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Stocks de fermeture	20.0 F	35.0 F	25.0 F	35.0 F	30.0 F	50.0 F	120.0 F	150.0 F	120.0 F	130.0 F	120.0 F	100.0 F	
dont du Gouvernement	0.0 M	0.0 M	22.0 G	31.0 G	0.0 M	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
	( ..... kg/an ..... )												
CONS. HUMAINE PAR PERS.	8.4	8.7	9.4	5.4	9.4	9.1	12.9	13.3	14.9	13.4	15.9	14.0	
CONS. ANIMALE PAR TETE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	

**Données annexes**

Population ONU (000)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Surface (000 hectares)	30.0 F	30.0 F	30.0 F	30.0 F	25.0 F	30.0 F	30.0 F	30.0 F	30.0 F	30.0 F	30.0 F	30.0 F	
Rendement (kg/ha)	216 667	216 667	216 667	216 667	260 000	216 667	216 667	216 667	216 667	216 667	216 667	216 667	
Taux Ext. Décortilage (1/10 000)	6 500.0 =	6 500.0 =	6 500.0 =	6 500.0	6 500.0	6 500.0	6 500.0	6 500.0	6 500.0	6 500.0	6 500.0	6 500.0	
Aide alim. PAM JJ (000 tonnes)													

**Notes**





UEMOA - REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
 Programme régional de sécurité alimentaire  
 Annexe 2: Bilans céréaliers

Tableau 5. SORGHO

NIGER Sujet : SORGHO Hém. : Nord ACm. : Nov/Oct	Dernière mise à jour :					12/02/02	29/05/02	Année suiv. 2002.03
	1996.97	1997.98	1998.99	1999.00	2000.01	2001.02	Prévision actuelle	
	( ..... milliers ..... )							
Population	9 289	9 539	9 798 F	10 065 F	10 337 F	10 668 G	11 009 G	
	( ..... milliers de tonnes ..... )							
<b>APPORT TOTAL</b>	<b>451</b>	<b>400</b>	<b>543</b>	<b>632</b>	<b>625</b>	<b>816</b>	<b>763</b>	
Disponibilité totale	421	353	531	581	524	806	713	
Stocks d'ouverture	10	60	20	100	150	150	250	
Production	410.5 G	292.8 G	511.3 G	480.9 G	374.1 G	655.7 G	463.0 V	
(Importations J/J)	27.2 P	41.7 P	23.8 P	37.9 P	84.4 P	40.4 P	50.0 F	
Importations	30.0 C	47.5 C	11.9 C	50.9 C	101.2 C	10.0 C	50.0 C	
Imp. commerciales	20.4 G	39.9 G	4.8 G	50.0 F	100.0 F	10.0 F	40.0 F	
Aide alimentaire	9.6 G	7.6 R	7.1 R	0.9 R	1.2 F	0.0 F	10.0 F	
<b>UTILISATION TOTALE</b>	<b>451</b>	<b>400</b>	<b>543</b>	<b>632</b>	<b>625</b>	<b>816</b>	<b>763</b>	
Utilisation totale	386	378	438	472	475	561	658	
Alimentation humaine	313.5 B	332.8 B	356.5 B	396.4 B	417.0 B	457.0 B	583.2 B	
Alimentation animale	10.0 F	2.0 F	5.0 F	3.0 F	2.0 F	5.0 F	5.0 F	
Autres utilisations	62.0 %	43.5 %	76.7 %	72.4 %	56.3 %	98.7 %	69.7 %	
(Exportations J/J)	4.0 P	3.0 P	4.0 P	8.3 P	5.0 F	5.0 F	5.0 F	
Exportations	5.0 F	2.0 F	5.0 F	10.0 F	0.0 F	5.0 F	5.0 F	
Stocks de fermeture	60.0 F	20.0 F	100.0 F	150.0 F	150.0 F	250.0 F	100.0 F	
dont du Gouvernement	0.0 F	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
	( ..... kg/an ..... )							
CONS. HUMAINE PAR PERS.	33.7	34.9	36.4	39.4	40.3	42.8	53.0	
CONS. ANIMALE PAR TETE	1.1	0.2	0.5	0.3	0.2	0.5	0.5	



**Tableau 1: Productions agricoles en volume et en valeur**  
 (Quantités en milliers de tonnes; Valeurs en millions de FCFA)

	1997		1998		1999		2000	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	valeur
<b>Céréales et Niébé</b>								
Mil	1351,9	81 585	2 391,3	121955	2 296,2	121011	1679,2	105620
Sorgho	289,7	14 280	502,7	19409	476,1	20 235	370,7	19537
Maïs	12,3	944	6,7	525	4,8	386	4,1	333
Riz paddy	50,7	5 356	57,0	6569	62,0	5 951	60,4	6036
Niébé	195,2	14 056	774,6	44857	420,7	35 942	262,7	24711
Blé	8,1	855	12,5	1306	12,7	1 346	10,9	1340
<b>Tubercules</b>								
Manioc	129,5	7 628	100,8	5744	114,8	6 656	128,9	7701
Patate douce	30,1	2 629	32,2	2722	34,8	2 851	37,4	3158
Pomme de terre	14,0	2 075	19,6	4016	23,3	4 658	27,7	4863
<b>Cultures industrielles</b>								
Arachide coques	87,9	8 950	112,1	15571	103,7	14 648	113,2	16479
Coton graine	6,4	728	10,9	1705	7,3	1 115	7,9	1238
Canne à sucre	173,6	7 084	89,7	3660	90,5	3 577	91,2	3719
Tabac	9,4	1 548	7,8	1283	8,5	1 365	8,6	1423
<b>Cultures maraîchères</b>								
Oignons	181,1	9 777	206,0	11419	253,1	13 049	300,2	15955
Tomates	62,0	7 979	80,1	8027	102,5	10 519	124,9	13216
Piments	5,9	1 905	7,3	2366	8,8	2 631	10,2	3156
Poivrons	8,8	2 928	10,2	3527	10,1	3 270	10,1	3360
Autres	241,1	17 329	174,5	13772	183,5	13 409	192,5	14853
<b>Autres cultures</b>		<b>14 211</b>		<b>36417</b>		<b>31 103</b>		<b>29236</b>
<b>TOTAL</b>	//////	<b>201847</b>	//////	<b>304850</b>	//////	<b>293722</b>	////	<b>275934</b>

**Sources :**

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour la production brute.

DSCN pour la production en valeur. Celle-ci est calculée en multipliant la production nette (production brute- pertes) par le prix producteurs obtenus par une moyenne pondérée des prix relevés dans les zones de production les trois mois après la récolte (octobre, novembre, décembre)

Pour les cultures maraîchères, les prix sont obtenus auprès des producteurs selon les saisons.

**Tableau 2. Productions de l'élevage en volume et en valeur**

Produit		En millions de FCFA							
		Volume				Valeur			
		1997	1998	1999	2000	1997	1998	1999	2000
Bovins	En milliers de têtes au 01/01	2 241	2 344	2 438	2 523	19 951	20 030	21 270	23 315
Ovins		4 151	4 359 6	4 555	4 737	10 904	13 301	13 576	13 883
Caprins		6 623	6 948	7 226	7 443	13 919	16 235	16 937	17 023
Camélins		715	729	743	757	4 868	3 790	4 082	4 403
Asins		781	812	844	878	336	373	397	422
Equins	-	99	102	105	108	189	143	146	164
Autres	En milliers d'unités	29 681	30 286	30 905	31	13 098	14 067	15 252	16 424
(Eufs	En milliers de litres	246 319	252 723	259 294	539	9 853	9 603	9 853	10 641
Lait	En milliers de tonnes	317 371	331 618	333 707	266 036	34 008	34 783	35 594	36 266
Fumier		896	939	977	340 201	6 271	9 385	9 769	10 106
					1 011				
<b>TOTAL</b>	//////	////	////	////	////	<b>113 397</b>	<b>121 710</b>	<b>126 876</b>	<b>131 647</b>

**Sources :**

Ministère de l'Elevage pour la production en volume  
DSCN pour la production en valeur. Celle-ci est obtenue par application prix éleveurs-quantité produite (calculée par la DSCN)

**Tableau 3. Production de la Forêt en volume et en valeur**

Quantité en tonnes  
Valeur en millions de FCFA

Produit	1997		1998		1999		2000	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
<b>Produits de la forêt</b>	<b>5 548</b>	<b>34 824</b>	<b>5 743</b>	<b>38 853</b>	<b>5 946</b>	<b>43 458</b>	<b>6 155</b>	<b>45 068</b>
Bois de feu	2 478	17 343	2 559	20 475	2 644	23 795	2 731	24 579
Bois de construction et autres produits dérivés	3 070	17 481	3 184	18 378	3 302	19 663	3 424	20 489
<b>Produits de la pêche</b>	<b>6 341</b>	<b>4 756</b>	<b>7 013</b>	<b>5 049</b>	<b>11 000</b>	<b>7 810</b>	<b>11 500</b>	<b>8 625</b>
<b>TOTAL</b>	//////	////	////	<b>43 902</b>	//////	<b>51 268</b>	////	<b>53 693</b>

**Sources :**

- Ministère de l'Environnement pour le tonnage  
- DSCN pour la production en valeur. Celle-ci est obtenue en multipliant les quantités par les prix relevés auprès des pêcheurs

NB : Années 1998 à 2000 : prise en compte de la production de la partie nigérienne (Komadoukou) du Lac Tchad.

### Contraintes et objectifs de la politique de sécurité alimentaire (objectifs 2010)

Domaine d'intervention	Objectifs 2010)		Contraintes	Actions
<b>1. Productions</b> <b>Cultures</b> <b>Intensification</b>	<b>Augmenter les rendements (tonnes/ha)</b>			
	<u>1995</u>	<u>2010</u>		
<u>Cultures pluviales</u>				
Mil	0,4	0,6		
Sorgho	0,3	0,4		
Niébé	0,2	0,3		
Mais	0,6	0,9		
Arachide	0,6	0,9		
<u>Cultures irriguées</u>				
Blé	1,7	4,7		
Légumes	8,8	11,0		
Riz	2,8	4		
			Production très variable en fonction de la pluviométrie; invasion périodique des acridiens; manque d'accès aux intrants et au crédit; baisse de fertilité des sols; non-adoption des thèmes techniques pour augmenter les rendements et conserver la fertilité des sols.	l'eau (type " ", diguettes); culture attelée; apports de fumure organique (synergie avec l'élevage sédentaire); correction des carences minérales; lutte anti-acridienne; développement des associations de producteurs et du secteur privé pour fournir les intrants, le crédit et la vulgarisation; utilisation de méthodes participatives pour le choix des thèmes techniques diffusés par la vulgarisation; formation fonctionnelle; entretien des pistes
			Peu de recherche d'optimisation de rendement; problèmes dans la gestion communautaire de l'eau; difficulté de trouver des marchés pour l'écoulement des produits	
<i>Superficies cultivées<sup>1</sup></i> Petite irrigation	Augmenter les superficies -de 60 000 ha à 84 000 ha (3 000 ha/an)		Difficulté et coût de l'encadrement agricole spécialement dans les projets éloignés; participation des groupements limitée à l'entretien et au fonctionnement; les femmes jouent un rôle trop limité dans les prises de décision; manque de sécurité sur la propriété foncière; productivité très variable; manque de capitaux	réhabiliter les pistes; impliquer les groupements dans l'identification et la préparation des projets; employer des encadreurs féminins; formation fonctionnelle pour les femmes; sécuriser la propriété foncière, en particulier pour les femmes, en appliquant le Code Rural; inciter à la mobilisation de l'épargne et à la création de caisses d'épargne et de crédit
Maîtrise totale de l'eau et submersion contrôlée	- de 25 000 ha à 75 000 ha (5000 ha/an)			
Total superficies irriguées	Taux d'exploitation de 32,5% à 67% (voir 70%)			
Pluvial	-de 284 000 ha			
<b>Élevage<sup>2</sup></b> <b>Pâturages</b>	Augmenter les superficies des pâturages par le débroussaillage et l'établissement de points d'eau, de 3,1 à 3,3 millions d'ha		Pluviométrie très variable influence fortement la productivité et l'étendue des pâturages	Confier la gestion des points d'eau aux utilisateurs; contrôle du pâturage; autoencadrement paysan par des auxiliaires vétérinaires
Cheptel	Augmenter le nombre d'animaux, la production de viande et de lait		Epidémies; état sanitaire des troupeaux; alimentation pauvre; surpâturage; périodes de stress en période de soudure	Législation sanitaire plus sévère; privatisations des services vétérinaires <u>Élevage transhumant</u> ; Vaccinations aux frontières, soins dispensés par les services privés vétérinaires <u>Élevage sédentaire</u> : intensification grâce à l'amélioration des soins de santé, enrichissement du régime alimentaire et de la conduite du troupeau; création
Bovins (000 têtes)	+ 581			
- viande (000 tonnes)	+ 30			
- lait (000 tonnes)	+ 110			

<sup>1</sup> Source Stratégie de Développement Rural (SDR) en cours d'étude.

<sup>2</sup> Source document cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger.

UEMOA – REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
Programme régional de sécurité alimentaire  
Annexe 4: Contraintes et objectifs de la politique de sécurité alimentaire (objectifs 2010)

Moutons et chèvres (000 têtes) -viande (000 tonnes) -lait (000 tonnes)	+ 2348 + 46 +180		d'abattoirs de campagne
Pêche	Augmenter la production de la pêche artisanale et de l'aquaculture	Manque de savoir-faire, méconnaissance des moyens de conservation et de préparation du poisson; difficultés d'écoulement des produits	Renforcement de l'organisation des producteurs, formation aux techniques de la pêche et à la transformation des produits; campagnes de promotion du poisson
<b>2. Institutions et services</b> <b>Organisation des producteurs</b>	Renforcer l'organisation des producteurs	Formation insuffisante	Identification des besoins; animation rurale; émission radio et TV; programmes de formation scolaires
<b>Recherche appliquée</b>	Améliorer le système de recherche	Ressources humaines disponibles peu qualifiées; échanges avec autres pays réduits	Formation de chercheurs; mise à disposition de moyens techniques et financiers
<b>Vulgarisation</b>	Améliorer l'encadrement des producteurs	Insuffisance des ressources humaines; difficulté d'accès	Autoencadrement paysan; regroupement des producteurs système formation/visite)
<b>Produits phytosanitaires</b>	Désengager l'état du traitement phytosanitaire	Capacité financière des producteurs limitée	Responsabilisation des producteurs par prise en charge progressive des traitements (brigades phytosanitaires)
<b>Domaine d'intervention</b> <b>Crédit</b>	<b>Objectifs</b> Développer les institutions et services de crédit rural	<b>Contraintes</b> Manque de crédit formel; risques élevés de non-remboursement; utilisation des crédits à d'autres fins	Formation d'associations de crédit villageois basées sur l'épargne; mise à disposition d'un fonds de crédit remboursable dans chaque arrondissement; mise en place d'un fonds de crédit de campagne pour les commerçants (intrants et produits agricoles)
<b>Marche/commercialisation</b>	Améliorer le fonctionnement des marchés	Ignorance du fonctionnement des marchés' information sur les prix limitées	Analyse dynamique des marchés par filière; fourniture d'information sur les prix au secteur privé; simplification des procédures d'import-export. Renforcement de la capacité d'analyse au niveau national; formation et renforcement du personnel au niveau de l'arrondissement.
<b>Dispositions anti-aléas</b>	Renforcement des prévisions des besoins au niveau national; décentralisation de la gestion de l'aide alimentaire	Manque de données fiables; centralisation du pouvoir de décision; stock national de sécurité alimentaire centralisé	
<b>3. Infrastructures</b> <b>Stockage</b>	Augmenter la capacité de stockage villageois	Manque de capacité de gestion	Appui pour la construction; crédit pour fonds de roulement; constitution d'un fonds de sécurité alimentaire
<b>Transport-Communications</b>	Développer les infrastructures de transport et de communication	Manque de financement	Promotion de l'entretien par les organisations de producteurs; organisation de chantiers à haute intensité de main-d'oeuvre
<b>Eau</b>	Développer les infrastructures hydrauliques villageoises et agro-pastorales	Méconnaissance de la structure hydro-géologique; insuffisance de main-d'oeuvre qualifiée	Etudes géologiques complémentaires; formation des puisatiers
<b>Education-santé</b>	Développer les infrastructures éducatives et sanitaires dans les zones vulnérables	Difficulté d'accès, insuffisance de main-d'oeuvre qualifiée	Développement de chantiers à haute intensité de main-d'oeuvre; formation des maçons
<b>4. Conditions socio-économiques</b> <b>Revenus</b>	Augmenter et diversifier les revenus en développant l'artisanat et les activités de stockage, séchage, conditionnement et transformation des produits agricoles	Écoulement des produits; manque de savoir-faire; disponibilités insuffisantes des matières premières	Etude des possibilités de commercialisation; formation; utilisation de produits locaux
<b>Chantiers à haute intensité de main d'oeuvre</b>	Construction et entretien des pistes rurales, d'écoles/dispensaires; reboisement; construction de zaï et diguettes	Exode rural; population peu formée	Ajuster les programmes d'interventions aux besoins financiers des populations; formation

UEMOA – REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
 Programme régional de sécurité alimentaire  
 Annexe 4: Contraintes et objectifs de la politique de sécurité alimentaire (objectifs 2010)

Domaine d'intervention	Objectifs 2010)	Contraintes	Actions
<b>5. Femmes</b> <b>Suivi/diagnostique</b>  <b>Programme scolaire</b> <b>Planning familial</b>  <b>Allègement des travaux ménagers</b>  <b>Activités professionnelles</b>	Améliorer la productivité des femmes  Améliorer la situation nutritionnelle des enfants Favoriser l'utilisation de méthodes contraceptives Multiplier les moulins, fours à pétroles et foyers améliorés  Former les femmes pour augmenter leurs activités rémunératrices (conservation et transformation des aliments; gestion; production de légumes...	Faible productivité suite à des problèmes de santé/nutrition  Mauvais état sanitaire et nutritionnel Interdits religieux  Insuffisance de carburant; manque d'entretien  Temps disponible limité; manque de personnel d'encadrement féminin	Enquêtes de suivi de la situation socio-économique  Distribution d'aliments; prévention des carences Formation/sensibilisation  Approvisionnement en pétrole; formation de mécaniciens  Diminuer le temps nécessaire aux activités domestiques; former des encadreurs féminins
<b>6. Environnement</b> <b>Récupération des terres dégradées</b>  <b>Forêts</b> <b>Mise en défense et lutte contre les feux de brousse</b>	Traiter les bassins versants pour limiter l'érosion Promouvoir les plantations forestières privées Former et équiper des brigades villageoises de surveillance et de lutte contre les feux de brousse	Insuffisance de main-d'oeuvre et de ressources  Manque de savoir-faire; manque de ressources Insuffisance des ressources	Utilisation de chantiers à haute intensité de main-d'oeuvre  Encadrement par les services forestiers; provision de crédit Mini-pépinières privées ou communales

### Matrice des implications institutionnelles

Domaine d'intervention	Contraintes	Actions
Environnement macro-économique et institutionnel	Développement insuffisant du secteur privé et des organisations de producteurs	.Créer un cadre institutionnel et juridique adapté .Poursuivre la libéralisation des politiques de commercialisation .Restructurer les systèmes de crédit commerciaux et industriels .Former les opérateurs a la gestion
	Centralisation excessive du pouvoir de décision et des ressources	.Favoriser la décentralisation administrative et financière .Renforcer les structures locales et régionales de développement .Promouvoir la constitution de caisse villageoise de développement
	Manque d'informations fiables sur la sécurité alimentaire des groupes a risques	.Promouvoir la collecte d'informations sur la sécurité alimentaire .Renforcer la capacité d'analyse
	Temps de réponse trop long aux situations d'insécurité alimentaire	.Décentraliser le pouvoir de décision .Promouvoir les banques de céréales au niveau villageois
Aspect foncier	Manque de sécurité sur la propriété foncière responsable du blocage du développement agricole et pastoral, et de la protection de l'environnement	.Diffuser et mettre en application le Code Rural .Généraliser le cadastre et l'archivage des droits fonciers .Arrêter des dispositions pour la gestion de l'espace pastoral, en particulier pour régler les problèmes d'entretien et d'usufruit des points d'eau
Recherche	.Insuffisance de ressources humaines qualifiées pour la recherche appliquée orientée vers l'amélioration de la sécurité alimentaire	.Former les cadres .Recruter le personnel spécialisé
	.Insuffisance d'échanges avec les institutions internationales de recherche	.Promouvoir les échanges avec les pays voisins qui connaissent des problèmes comparables et proposent des solutions .Publication/diffusion des résultats des programmes de recherche
Vulgarisation	Insuffisance de personnel pour encadrer les producteurs très dispersés	.Recruter des encadreurs locaux, éventuellement par le biais d'organisations non gouvernementales qui auraient la responsabilité de gérer des budgets de développement .Regrouper les producteurs pour les séances de démonstration/formation
Crédit	Manque d'accès au crédit des opérateurs privés et des groupements de producteurs	.Promouvoir les associations villageoises de crédit basées sur la mobilisation de l'épargne .Mettre en place des lignes de crédit pour financer les commerçants assurant l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits agricoles

### Cadre et propositions d'interventions

Domaines d'intervention	Programme ou projet	Montant en Millions (CFA)	Observations
<b>1. Productions Cultures Intensification</b>			
<u>Cultures pluviales</u> Mil Sorgho	-Amélioration des productions mil-sorgho en association avec le niébé, l'arachide, ou le sésame : stabiliser les rendements moyens mil à 700 kg/ha et sorgho à 500 kg/ha dans les zones de plus de 400mm, et à 500kg/ha et 400 kg/ha respectivement dans les zones de 300 à 400 mm .	800	Appui à l'organisation du programme, et renforcement de capacité des services techniques et des offres en intrants (semences améliorées) . (100 Millions par an x 8ans).  PM. Appui aux producteurs prévus dans la rubrique.2 « organisation des producteurs. »
Niébé	-Programme d'appui à la culture du Niébé : stabiliser la production à 500 000 t d'ici 2007	800	Idem
Arachide	-Programme relance de la culture de l'arachide : production moyenne de 150 000 t sur la période 2002 – 2010	2000	250 Millions par an en raison des coûts élevé des semences d'arachide à fournir aux producteurs pour constituer des fonds de roulement.
<u>Cultures irriguées</u> Riz	-Programme appui à la culture du riz dans la zone du fleuve, du lac Tchad, et des sites importants de riz pluvial et de promotion et amélioration du système traditionnel de riz des crues : porter la production du riz à 100 000 tonnes d'ici 2010 .	850	Dont 50 millions pour les études de mise en valeur des terres et d'implantation de mini-rizeries. 100 millions par an pour l'appui aux services et offre d'intrants.
Maïs et sorgho	-Programme d'appui aux productions du maïs et sorgho irrigué dans la zone du lac Tchad, la zone du fleuve et les oasis de l'Air : porter la production du maïs à d'ici à 30 000t d'ici 2010 et le sorgho à .	850	Idem
Canne à sucre	-Programme d'appui à la production de la canne à sucre dans les zones de Tillabéri, Guéchémé et Matameye, Mirriah, Magaria et Gouré, pour alimenter les unités de production de sucre.	800	Appui à la recherche agronomique, et mise en valeur. Les appuis aux producteurs prévu à la rubrique 2 « organisation des producteurs ». La facilitation des crédits aux industriels prévus à la rubrique 2 « Crédit »

UEMOA – REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
Programme régional de sécurité alimentaire  
Annexe 6: Cadre et propositions d'interventions

Légumes	- programme d'appui à la production de tomates dans les zones du Goulbi, de l'Ader Douchi-Maggiaa ,de l'Aïr, des Korémas, du flauve et du lac Tchad. Porter la production de tomate à 150000t d'ici 2007	800	Idem
<b>Elevage Pâturages</b>			
Bétail viande	Programme de relance de la filière Bétail-viande : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embouche</li> <li>• Réhabilitation des abattoirs industriels (Niamey, Tahoua, Maradi, Zinder) et construction de nouveaux abattoirs</li> <li>• Réhabiliter et construire les abattoirs séchoirs.</li> <li>• Appuyer les producteurs du « Kilichi » en séchoirs solaires modernes.</li> <li>• Appuyer la création des tanneries modernes et la production des cuirs et peaux.</li> </ul>	2500	Voir rubriques crédit et organisation des producteurs Etudes et organisation .
	Programme d'appui à l'élevage traditionnel par le renforcement des aménagements pastoraux et des capacités de sécurisation dans la zone pastorale <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement des points d'eau pastoraux (300 forages, 400 retenues d'eau , 2000 puits)</li> </ul>	28 200	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la mise en place de 16 Commissions Foncières(COFO).</li> <li>• Appui aux OP pour la délimitation de 160 aires de pâturages.</li> <li>• Elimination des plantes envahissantes dans les espaces pastoraux.</li> </ul>	800 3200	
		PM voir rubrique 6. environnement « lutte contre les plantes envahissantes »	
Aviculture	Programme d'amélioration de l'aviculture villageoise	400	Appui à l'organisation et à l'équipement.
lait	Programme laitier et soutien à l'élevage péri-urbain <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la création d'unités industrielles de transformation et mini laiteries au bénéfice des OP.</li> </ul>	PM	Voir rubrique crédit
Pêche	Désensablement des points d'eau, empoisonnement des	500	

	mares et équipement des pêcheurs ;		
<b>2. Institutions et services</b>			
<b>Organisation des producteurs</b>	créer des 36 centres d'alphabétisation et d'apprentissage par groupes d'intérêt en particulier les femmes et par langues nationales dans toutes les régions ;	1.800	
	créer une radio rurale par commune 700;	14.000	
	créer une radio club par canton 238	3.500	
	renforcer les capacités d'organisation des 5 000 OP (personnel qualifié)	25.000	
	organiser des sessions de formation sur des thèmes stratégiques (crédit rural, approvisionnement, etc.)	5.000	
	organiser des voyages d'études et d'échange d'expériences au profit des OP ;	500	
	équiper les Fédérations des OP (Plate Forme Paysanne) en matériel de bureau et informatique	100	
	identification , structuration des acteurs des différentes filières, rencontre entre acteurs ;	400	
	équipement des OP en moyens de transport à travers le crédit (véhicule, moyens de transport intermédiaires)	500	
	Appui à la mise place de 6 400 banques d'intrants	2.400	
	l'organisation des foires agricoles et participation aux foires régionales et internationales (32 foires régionales 4 foires nationales d'ici 2010)	1.000	
	mise en place d'un fonds de roulement au niveau des OP pour l'approvisionnement en intrants agricoles et zoo vétérinaires ;	2.500	

UEMOA – REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
Programme régional de sécurité alimentaire  
Annexe 6: Cadre et propositions d'interventions

<b>Recherche appliquée Vulgarisation</b>	Formation des artisans pour la fabrication des matériels agricoles	1.600	
	Appui à l'équipement des irriguants privés(matériel d'exhaure)	1000	
	Promotion de la conservation des produits Agropastoraux (recherche, formation, vulgarisation-unités de conservation et transformation	4.000	
<b>Domaine d'intervention Crédit</b>	création d'une banque agricole (commercialisation, sécurisation de rapatriement des fonds, crédit rural, fonds de garantie pour les OP et opérateurs d'intrants)	2.000	
<b>Marche/commercialisation</b>	équipement des OP en moyens de transport à travers le crédit (véhicule, moyens de transport intermédiaires)	500	
	mettre en place des lignes de crédit accessibles aux OP	5.000	
	fonds d'appui au développement de l'Agro-industrie (huilerie, laiterie) accessible aux OP	5.000	
<b>Dispositions anti-aléas</b>	construction de 50 marchés ruraux	1.000	
	Mise en place d'un cadre de concertation et organisation des banques céréalières et appui à 3200 banques céréalières, et des stockages villageois de céréales.	1600	
	la réalisation de micro-projets (travaux à haute intensité de main d'œuvre axés sur la construction des infrastructures agricoles, la protection de l'environnement) des actions d'ordre socio-économique (micro-finance, allègement des travaux, embouches, petit élevage, multiplication des semences)	4.000	
	la prise en charge des personnes défavorisées et vulnérables sur le plan nutritionnel (centres d'accueil, cantines scolaires, cases de santé)	1.600	

<p><b>3. Infrastructures</b>  <b>Stockage</b></p> <p><b>Transport-Communications</b></p> <p><b>Eau</b></p> <p><b>Education-santé</b></p>	<p>construction de 36 pistes rurales dont une par arrondissement ;</p> <p>construction de 50 mini-adduction d'eau en eau potable                  Infrastructures hydrauliques pastorales (voir Point 1 Elevage - accroissement des points d'eau pastoraux)</p> <p>Mettre en place d'une unité de coordination en matière de contrôle de qualité et de normalisation des produits alimentaires</p> <p>Mettre en place des laboratoires et structures de contrôles, Renforcer les capacités de contrôle au niveau régional et multiplier les postes de contrôle</p> <p>Former et équiper les agents impliqués dans le contrôle de qualité des denrées alimentaires</p>	<p>9.000</p> <p>2.500</p> <p>1500</p>	
<p><b>4. Conditions socio-économiques</b>  <b>Revenus</b></p> <p><b>Chantiers à haute intensité de main d'oeuvre</b></p>	<p>PM voir appui aux organisations de producteurs</p> <p>PM voir dispositions anti-aléas</p>		
<p><b>5. Femmes</b>  <b>Suivi/diagnostique</b></p> <p><b>Programme scolaire</b></p> <p><b>Planning familial</b></p> <p><b>Allégement des travaux ménagers</b></p> <p><b>Activités professionnelles</b></p>	<p>PM voir dispositions anti-aléas ;</p> <p>Lutte contre les carences nutritionnelles : cantines scolaires</p> <p>Intégrer les activités de Planning familial au niveau des Formations Sanitaires périphériques.</p> <p>Appui aux groupements féminins : Exhaure de l'eau, moulins, moyens de transport intermédiaires (charrettes)</p> <p>Appui aux activités féminines génératrices de revenus à travers les groupements féminins</p>	<p>4000</p> <p>1600</p> <p>5000</p>	<p>PM (voir ci-dessus)</p>

UEMOA – REPUBLIQUE DU NIGER: Appui à la mise en oeuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire  
 Programme régional de sécurité alimentaire  
 Annexe 6: Cadre et propositions d'interventions

<b>6. Environnement</b>			
<b>Récupération des terres dégradées</b>			
<b>Forêts et ressources en eau</b>	récupération des terres dégradées (protection des berges)	1.000	
	lutte contre la jacinthe d'eau –Sida condifolia- striga	500	
	Promotion des énergies renouvelables et solaires	16.000	
<b>Mise en défense et lutte contre les feux de brousse</b>	Aménager 3000 km de pare feux chaque année	400	PIN (PROSOPAS) à étendre la zone d'intervention.
<b>TOTAL</b>		168 610	